

PRINCIPAUX ACTES DES ORGANES DELIBERANTS DE LA BANQUE AU COURS DE L'EXERCICE 2022

1. Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA (CEEG-UEMOA)

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA se sont réunis à trois reprises en 2022, notamment : i) en sessions extraordinaires les 9 janvier et 4 juin à Accra, au Ghana, en marge de sommets organisés par la CEDEAO, et ii) en session ordinaire, la 23^{ème} en l'occurrence, le 5 décembre 2022 à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

La session extraordinaire de la CCEG-UEMOA tenue le 9 janvier 2022 à Accra, était principalement consacrée à l'examen de la situation politique en République du Mali.

Ainsi, après avoir constaté l'absence de progrès dans le processus de retour à l'ordre constitutionnel, la CCEG-UEMOA a décidé d'endosser les sanctions arrêtées par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, à l'issue de ses sessions extraordinaires des 12 septembre et 7 novembre 2021.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA ont par ailleurs décidé de la suspension de l'Etat du Mali des Organes et Institutions de l'Union, d'une part, et de la suspension des concours financiers en faveur du Mali par les Institutions de financement de l'UEMOA, d'autre part. Ils ont instruit les institutions communautaires de l'application immédiate des sanctions prises, étant entendu qu'ils sont disposés à les réexaminer lorsqu'un chronogramme crédible pour l'organisation des élections présidentielles et législatives, sera élaboré et validé.

La réunion extraordinaire de la CCEG-UEMOA tenue le 4 juin 2022 à Accra, au Ghana, s'est penchée sur la situation sociopolitique au Mali et au Burkina Faso. Ainsi, après avoir pris bonne note des présentations faites par les délégations des deux pays sur la situation sécuritaire, économique et financière, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont partagé les préoccupations et recommandations de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

Par ailleurs, la CCEG-UEMOA a salué la nomination de l'ancien Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, en qualité de Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire. Elle a ensuite décidé de nommer Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, en qualité de Gouverneur de la Banque Centrale, à compter du 4 juillet 2022.

Au cours de sa 23^{ème} session ordinaire tenue le 5 décembre 2022 à Abidjan, la CCEG-UEMOA a passé en revue plusieurs sujets, notamment la situation sécuritaire dans la sous-région, les efforts considérables des Etats pour faire face au renchérissement des coûts des produits alimentaires et énergétiques, dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale, le processus d'intégration financière et économique.

La Conférence a noté, avec satisfaction, la poursuite de la mise en œuvre du « Plan Djoliba » de la BOAD dont la finalité est de porter durablement les objectifs d'intégration et de développement de l'Union.

Enfin, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont désigné, à l'unanimité, Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, en qualité de nouveau Président en exercice de la CCEG-UEMOA.

* *
*

2. Conseil des Ministres de l'UMOA

Le Conseil des Ministres de l'UMOA (CM-UMOA) a tenu en 2022 huit (8) séances dont quatre (4) sessions ordinaires, deux (2) sessions extraordinaires et deux (2) procédures de consultation à domicile.

Dans le cadre de ses sessions ordinaires tenues les 18 mars, 24 juin, 30 septembre et 19 décembre, le CM-UMOA, après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil d'Administration, a examiné et approuvé :

- les procès-verbaux de ses sessions ordinaires tenues en décembre 2021 ainsi qu'en mars et septembre 2022 ;
- le Rapport annuel 2021 ;
- les comptes annuels de la BOAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- la Déclaration de Politique Générale (DPG) actualisée ; et
- le renouvellement de l'exemption fiscale consentie par les Etats de l'UEMOA en faveur des emprunts obligataires de la CRRH-UEMOA sur le marché financier régional.

Le CM-UMOA a également examiné, en questions diverses, les conditions de financement applicables aux Etats, dans le cadre des perspectives financières actualisées 2022-2026.

Les deux (2) sessions extraordinaires du CM-UMOA ont eu lieu les 2 et 30 décembre 2022.

La session du 2 décembre 2022 était consacrée à la préparation du 23^{ème} Sommet ordinaire de la CCEG-UEMOA tenu le 5 décembre 2022 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Elle a passé en revue les dossiers soumis à l'appréciation des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

La session du 30 décembre 2022 était dédiée à l'approbation du dossier relatif à l'augmentation du capital de la BOAD et à la modification subséquente des statuts.

Saisi par voie de consultation à domicile de ses membres, le CM-UMOA a également examiné et approuvé le dossier relatif à la comptabilisation d'une partie des ressources issues du mécanisme de bonification dans les fonds propres de la Banque, dans le cadre d'une démarche de renforcement à court terme des fonds propres de la BOAD en vue de faire face aux impacts financiers de la crise au Mali.

* *
*

3. Conseil d'Administration de la BOAD

En 2022, six (6) réunions formelles du Conseil d'Administration (CA) ont été tenues, notamment les 25 février, 16 mars, 19 mai, 14 juin, 20 septembre et 2 décembre. Le CA a été également saisi par voie de consultation à domicile, à trois (3) reprises, à l'effet de se prononcer sur quatre (4) dossiers soumis par la Banque.

Sur cette base, le CA a arrêté les comptes de la BOAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, puis examiné et approuvé :

- les procès-verbaux de ses différentes sessions, excepté celui du 2 décembre 2022, en instance d'approbation ;
- vingt-cinq (25) propositions de prêts à moyen et long terme dont un prêt complémentaire ;
- quatre (4) propositions de mise en place de lignes de refinancement en faveur d'institutions financières, dont une à court terme ;
- une (1) proposition de mise en place d'un prêt subordonné en faveur d'une institution financière ;
- une (1) proposition de mise en place d'une ligne de crédit à court terme en faveur d'une institution financière ;
- une (1) proposition de garantie d'une facilité à court terme accordée par une institution financière ;
- trois (3) propositions de réaménagement des caractéristiques de prêts mis en place ;
- deux (2) propositions d'octroi de lignes de crédit à la BOAD ;
- une (1) proposition de mise en place d'une subvention à la BOAD, destinée à la mise en place du Fonds pour la Transformation Digitale (FTD) ;
- les propositions de renforcement des fonds propres de la BOAD, à travers l'augmentation de capital et l'émission de titres hybrides ;
- la proposition de mise en place d'un programme d'urgence à impact rapide (Programme « Songtaaba » 2022-2024) ;
- les perspectives financières actualisées 2023-2027 de la BOAD ;
- le budget-programme 2023-2025 ;
- le cadre de sauvegarde environnementale et sociale ainsi que la politique d'équité et d'égalité genre.

Par ailleurs, le CA a arrêté les comptes intermédiaires de la BOAD au 30 juin et au 30 septembre 2022.

Le Conseil d'Administration a enfin examiné et pris acte de divers dossiers suivants, soumis « pour avis » ou « pour information » :

- l'état d'avancement du projet d'augmentation de capital de la BOAD, notamment les projets « Peninsula » et « Atacora » ;
- la note sur la situation du portefeuille de la BOAD au 31 décembre 2021 ;
- la note de présentation de la Stratégie Environnement et Climat 2021-2025 ;
- le Rapport annuel 2021 ;
- les états de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 28 février, 31 mai et 31 août 2022, ainsi que la situation globale des recouvrements au 31 décembre 2021 ;

- la proposition d'actualisation de la Déclaration de Politique Générale (DPG) de la BOAD ;
- les comptes-rendus des 39^e, 40^e, 41^e et 42^e réunions du Comité d'Audit de la BOAD ;
- le compte-rendu d'exécution de la tranche annuelle 2021 du budget-programme 2021-2023 de la BOAD ;
- la situation des opérations de la BOAD par pays, au 31 décembre 2021 ;
- le bilan de la 1^{re} année de mise en œuvre du Plan Djoliba 2021-2025 ;
- l'état de mise en œuvre du Schéma Directeur du Système d'Information de la BOAD au titre de l'année 2021 ;
- la note d'information relative au don et au prêt accordés par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour le financement du projet d'aménagement hydro-agricole avec des pratiques agricoles intelligentes et résilientes au changement climatique au Niger (AHA Niger) ;
- la situation de l'utilisation des ressources mobilisées par la BOAD ;
- le recueil des recommandations et décisions prises lors des réunions du Conseil d'Administration de la BOAD tenues au cours de l'année 2021 ;
- le compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA tenue le 17 décembre 2021 ;
- la comptabilisation d'une partie des ressources issues du mécanisme de bonification dans les fonds propres de la Banque, dans le cadre de la mesure de renforcement à court terme des fonds propres de la BOAD, en vue de faire face aux impacts financiers de la crise au Mali ;
- le bilan des réalisations à mi-parcours des prévisions financières de l'exercice 2022 ;
- la note d'information relative à l'annulation de la ligne de refinancement octroyée par la Banque de Développement de la Biélorussie à la BOAD ;
- l'affectation de la dotation annuelle ordinaire versée par les Etats, au titre de l'exercice 2021 ;
- la note d'information relative aux conclusions issues de la revue annuelle de la notation financière de la BOAD, par les agences de notation internationale ;
- le rapport d'évaluation participative d'impact rapide du Projet d'Appui à la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal, pour la mise en place d'un produit d'assurance récolte des cultures de coton et maïs (PA-CNAAS) ;
- la synthèse de l'évaluation de processus du Programme d'Urgence de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (PU-IREN) ;
- la stratégie genre de la BOAD ; et
- le rapport d'évaluation ex-post du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Tafiré et des localités environnantes en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, les membres du CA ont approuvé, par voie de consultations à domicile, les dossiers suivants: i) la proposition de renouvellement de la composition du Comité d'Audit de la Banque ; ii) le programme d'investissement 2022-2025 de la Société Eiffage de la Concession de l'Autoroute de l'Avenir (SECAA SA), en République du Sénégal ; iii) le projet d'urgence de renforcement de la résilience des acteurs du secteur agricole (PUR-ZEDAGA) en République du Bénin, et iv) la proposition d'octroi d'une ligne de crédit conjointe à la BOAD par de la Banque Africaine de Développement (BAD), la Cassa Depositi e Prestiti (CDP) et FinDev Canada.

* *
*

4. Comité de Crédit

Néant.

* *
*

5. Comité d'Audit

Au cours de ses quatre (4) réunions tenues en 2022, notamment les 14-15 mars, le 13 juin, le 19 septembre ainsi que les 30 novembre et 1^{er} décembre 2022, le Comité d'Audit a passé en revue les principaux dossiers suivants: i) les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; ii) la note de renouvellement de ses membres ; iii) la note sur la situation du portefeuille de la Banque au 31 décembre 2021 ; iv) la note sur la situation du portefeuille de la Banque au 31 mars 2022, à la faveur de la prise en compte de l'impact d'un scénario relatif à une éventuelle dégradation des prêts du Mali et du Burkina Faso ; v) les états financiers intermédiaires de la BOAD arrêtés le 30 juin 2022 ; vi) l'état de suivi de ses recommandations ; vii) le bilan des activités 2022 et le projet de programme d'activités de l'Audit Interne au titre de l'exercice 2023 ; viii) le bilan des activités 2022 et le projet de programme d'activités proactives des enquêtes au titre de l'exercice 2023 ; ix) les états financiers intermédiaires de la Banque au 30 septembre 2022 ; x) la proposition de renforcement des compétences du Conseil d'Administration ; et xi) la note relative à la délégation de certaines compétences du Conseil d'Administration au Président de la Banque pour la modification des caractéristiques et conditions des prêts de la BOAD.

* *
*

6. Comité RSE

Le Comité RSE a tenu sa troisième réunion le 28 novembre 2022. Cette session était principalement consacrée à l'examen du Rapport annuel RSE 2021.

* *
*